

La Commission des Relations internationales de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire appelle à renforcer l'exigence internationale de mettre fin au blocus étasunien contre Cuba



Déclaration de la Commission des relations internationales de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire [Granma](#)

La Commission des Relations internationales de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire (ANPP) a publié aujourd'hui une déclaration dans laquelle elle appelle à renforcer l'exigence internationale de mettre fin à cette politique génocidaire qui nuit aux droits du peuple cubain et d'États tiers

RÉPUBLIQUE DE CUBA

Assemblée nationale du Pouvoir populaire

Comité des Relations internationales

APPEL DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU POUVOIR POPULAIRE CONTRE LE BLOCUS GÉNOCIDAIRE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

Les député(e)s membres de la Commission des Relations internationales de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire,

Rappelant que le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba depuis le début de son application en octobre 1960 constitue le système de sanctions unilatérales le plus injuste, le plus sévère et le plus prolongé qui ait été appliqué à un pays,

Rappelant en outre que cette politique illégale à l'encontre de Cuba poursuit les mêmes objectifs génocidaires qui, en avril 1960, avaient incité le Secrétaire d'État adjoint de l'époque, Lester Mallory, à reconnaître que le blocus était destiné à provoquer « la faim, le désespoir et le renversement du gouvernement cubain »,

Réaffirmant que le blocus constitue une violation massive, flagrante et systématique des droits humains du peuple cubain et le principal obstacle au développement de l'économie cubaine, ainsi qu'à la mise en œuvre du Plan national pour le développement économique et social, le programme de développement durable et ses objectifs, à l'horizon 2030,

Signifiant que les dommages accumulés causés par le blocus pendant près de six décennies d'application atteignent le chiffre de 922, 630 milliards de dollars, compte tenu de la dépréciation du dollar par rapport à la valeur de l'or sur le marché international et qu'à prix courants, le blocus a causé des préjudices quantifiables de plus de 138, 843 milliards de dollars ; ainsi que, entre avril 2018 et mars 2019, il a causé à Cuba des pertes d'environ 4, 343 milliards de dollars.

Soulignant l'intensification de la traque permanente des transactions financières cubaines et des opérations bancaires et de crédit de Cuba à l'échelle mondiale, ce qui a causé de graves dommages à l'économie du pays, notamment aux activités commerciales des sociétés et des banques nationales dans leurs liens avec les banques internationales,

Sachant que les dommages humains et économiques provoqués par le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba ne cessent de croître,

Soulignant que, depuis 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé, dans 27 résolutions, la levée du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, et que 189 des 193 États membres des Nations Unies ont appuyé la dernière résolution A/RES/72/4, approuvée le 1er novembre 2018,

Insistant sur le fait que les relations bilatérales entre les États-Unis et Cuba se sont considérablement détériorées et que le gouvernement des États-Unis a décidé de renforcer le blocus économique, commercial et financier et d'intensifier son application extraterritoriale par le biais de la Loi Helms Burton, les tentatives de boycottage des missions médicales cubaines dans les pays tiers et la persécution des navires destinés à fournir du carburant à Cuba,

Signalant qu'ils continuent d'imposer de nouveaux obstacles aux possibilités déjà limitées de leurs entrepreneurs de faire du commerce et d'investir à Cuba, en imposant des restrictions supplémentaires à leurs citoyens pour voyager dans notre pays et en limitant l'envoi de fonds de la communauté cubano-étasunienne aux États-Unis à leurs parents à Cuba,

Soulignant l'imposition permanente de menaces, de sanctions et d'obstacles aux hommes d'affaires de pays tiers intéressés par le commerce ou les investissements à Cuba,

Déclarons que :

Nous rejetons toute politique contraire aux principes du Droit international, à la Charte des Nations Unies et à la proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme Zone de paix ;

Nous condamnons la politique de blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba ;

Nous invitons le Congrès des États-Unis à tenir compte de l'opinion majoritaire de larges secteurs de la société étasunienne qui prônent la fin du blocus et à mettre ainsi un terme à cette politique sclérosée contre Cuba ;

Nous exhortons les parlementaires du monde entier à renforcer l'exigence internationale de mettre un terme à cette politique qui porte atteinte aux droits du peuple cubain et des États tiers ; et

Nous appelons les parlementaires de tous les pays à se prononcer, à encourager et à appuyer leur ministère des Affaires étrangères respectif dans le soutien au projet de résolution intitulé « Nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », qui sera soumis une nouvelle fois à l'Assemblée générale le 6 novembre 2019.

La Havane, le 9 octobre 2019.

« Année 61 de la Révolution »

La présente Déclaration est publiée préalablement au début de la 4e Session extraordinaire de l'Assemblée nationale du Pouvoir populaire, convoquée par le Conseil d'État le 10 octobre 2019

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/204431-la-commission-des-relations-internationales-de-lassemblee-nationale-du-pouvoir-populaire-appelle-a-renforcer-lexigence-internationale-de-mettre-fin-au-blocus-etasunien-contre-cuba>



Radio Habana Cuba